

Entrepreneur général

RÉF | 4898

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Analyser des données techniques d'un projet de chantier mono disciplinaire;
- Réaliser un métré de projet de chantier mono disciplinaire : préparation, réalisation, finalisation;
- Gérer l'exécution technique d'un chantier mono disciplinaire;
- Analyser des données techniques d'un projet de chantier pluri disciplinaire;
- Réaliser des métrés et des devis d'un projet pluri disciplinaire;
- Gérer l'exécution technique d'un chantier pluri disciplinaire;
- Gérer une entreprise générale: création ou reprise d'une entreprise générale, gestion des volets sociaux, administratifs et financiers d'une entreprise de construction, évaluation des points forts et faibles d'une entreprise.

Programme

- **Cours professionnels :**

Assurances-droits et obligations des entreprises – agréments ; Analyse technique et offre de prix ; BIM approfondissement ; Travaux et techniques spécifiques-démolition-transformation gros-œuvre ; Gestion des affaires ; Gestion de l'exécution technique du chantier ; Marchés publics ; Nœuds constructifs ; Préfabrication ; Qualité – sécurité.

- **Cours de Gestion :**

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une [convention de stage](#) avec un

patron-formateur, supervisée par un **délégué à la tutelle** qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, **consultez la fiche formation de l'IFAPME**

o **Attention :**

Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.

MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un Centre IFAPME.

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

1 an

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

235 euros

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Cette formation est une spécialisation et s'inscrit dans la continuité d'autres formations dans le domaine "Construction et Travaux".

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique **OU** avoir suivi avec fruit la 6e année de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

EN COMPLEMENT DE CES CONDITIONS,

Sont admis à la formation, les détenteurs :

- d'un diplôme de formation chef d'entreprise IFAPME ou SFPME prouvant les connaissances de gestion de base et la compétence professionnelle pour l'exercice de l'une des activités visées à l'article 1er, 1° et 2° de l'Arrêté qui pour rappel sont : les activités du gros-œuvre ou les activités du plafonnage, du cimentage et de la pose des chapes, ou les activités du carrelage, du marbre et de la pierre naturelle, ou les activités de la toiture et de l'étanchéité, ou les activités de la menuiserie et de la vitrerie ou les activités de la finition, notamment des travaux de peinture, de tapisserie et de placement au sol des couvertures souples, ou les activités de l'installation de chauffage central, de climatisation, du gaz et du sanitaire, ou les activités de l'électrotechnique.

- d'un diplôme de formation coordination et encadrement IFAPME "Mètreur-deviseur à orientation PEB" et "Gestionnaire de chantier".

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

[Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.](#)

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>